



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
DU PROJET VOIX ET LEADERSHIP DES FEMMES (VLF) AU BENIN  
POUR LE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS DE DEFENSE DES  
DROITS DES FEMMES :  
FONDS PLURIANNUELS**

Juillet 2020

## I. Contexte :

Au Bénin, les inégalités de genre restent encore très fortes et se traduisent dans les rapports de force dont le lot quotidien reste la violence à l'égard des femmes et des filles. La population du pays vit en majorité dans des conditions de pauvreté extrême, compromettant ainsi les changements remarquables des normes socioculturelles et traditionnelles liées aux rapports de genre. On note globalement une faible représentativité des femmes dans les instances de prise de décision, un faible leadership des jeunes filles et garçons dans les mécanismes de gestion de la chose publique, une faible capacité organisationnelle et financière des organisations de défense des droits des femmes.

Oxfam est présente au Bénin depuis 1985 et intervient auprès de ses partenaires locaux pour la mise en œuvre des projets et programmes de développement axés sur le combat des femmes et des jeunes contre les inégalités sociales et la pauvreté. En lien avec ses convictions, Oxfam met en œuvre le projet « **Voix et leadership des femmes-Bénin** » (VLF-Bénin) qui est financé grâce au soutien du gouvernement du Canada agissant par l'entremise d'Affaires mondiales Canada. Ce projet s'intègre dans le cadre de la Politique d'aide internationale féministe du Canada (FIAP) qui aborde six éléments principaux : i) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ; ii) dignité humaine ; iii) une croissance qui fonctionne pour tout le monde ; iv) l'environnement et l'action climatique ; v) une gouvernance inclusive ; vi) paix et sécurité.

Le projet « **Voix et Leadership des Femmes au Bénin** » (VLF) a pour objectif stratégique ***l'amélioration de la jouissance des droits humains pour les femmes et les filles, ainsi que le progrès de l'égalité entre les sexes au Bénin.*** Il ciblera les Organisations de Défenses des Droits des Femmes (ODDF) *et les mouvements locaux de femmes qui travaillent à renforcer le pouvoir des femmes et des filles.*

Pour atteindre son but, le projet se fixe trois objectifs :

- améliorer la gestion et la viabilité des organisations locales de femmes du Bénin, en particulier des organisations représentant des femmes et des filles vulnérables et marginalisées avec l'intégration d'approches innovantes à leurs programmes ;
- améliorer la qualité des prestations de services des organisations de défense des droits des femmes pour faire progresser l'égalité entre les sexes au Bénin, incluant des approches innovantes ;
- améliorer l'efficacité des plateformes, des réseaux et des alliances de défense des droits des femmes nationaux et infranationaux afin de faire changer les politiques sexospécifiques et contribuer à leur mise en œuvre.

Cette initiative propose la mise en place de mécanismes de financement afin de renforcer les capacités des Organisations de Défense des Droits des Femmes (ODDF). Au titre des mécanismes de financement figure un fonds pluriannuel décomposé en deux volets qui appuiera techniquement et financièrement dix (10) ODDF au Bénin. Le premier fonds pluriannuel (pluriannuel 1) ciblera quatre (4)

organisations établies et le deuxième (pluriannuel 2) ciblera plutôt six (6) organisations émergentes.

## **II. Objectifs du fonds Pluriannuel :**

Cet appel à manifestation d'intérêt soutiendra la mise en œuvre des plans d'actions des organisations du Bénin afin de renforcer leurs pratiques et principes féministes. Le VLF se propose de financer un projet appartenant à l'organisation féministe soumissionnaire. Le but visé est d'encourager l'inclusion des femmes vivant différentes et souvent multiples discriminations basées sur l'âge, l'appartenance ethnique, l'appartenance à un groupe minoritaire, le lieu de résidence, le statut économique et le renforcement de leur pouvoir d'action et de décision à travers un appui aux ODDF. Il fournira un appui technique et financier à travers un financement pluriannuel (de 3 ans) à 10 organisations sélectionnées :

- Le fonds pluriannuels 1 ciblera 4 organisations établies et
- Le fonds pluriannuels 2 ciblera 6 organisations émergentes.

Le fonds a pour but de renforcer les capacités institutionnelles et la viabilité des organisations sélectionnées. Il appuiera la mise en œuvre des actions, programmes et/ou services de qualité en faveur de l'égalité des genres et du renforcement du pouvoir d'action et de décision des femmes et des filles au Bénin.

## **III. Critères d'admissibilité transversale**

- Toute initiative financée à travers le Fonds pluriannuels doit pouvoir contribuer à l'atteinte de l'un des objectifs du projet VLF ;
- Être une organisation à but non lucratif légalement constituée avec un compte bancaire et opérant sur le territoire Béninois ;
- Être une organisation, réseau ou plate-forme d'organisations de défense des droits des femmes menant des activités au profit des femmes ;
- Avoir une mission et une vision alignées sur les objectifs du projet VLF ;
- Être une organisation dirigée par une femme avec un bureau exécutif composé uniquement de femmes ou au moins de 80% de femmes ;
- Avoir une expérience démontrée en faveur de l'égalité des genres, la promotion des droits des femmes/filles et du renforcement du pouvoir des femmes/ et des filles ;
- Être une organisation non partisane œuvrant dans le domaine des droits de la personne et particulièrement les droits des femmes/filles, de l'égalité des genres et du renforcement du pouvoir des femmes et des filles ;
- Accepter de soumettre à l'équipe du projet VLF l'ensemble des documents justificatifs (rapports narratif et financier périodiques) ;

#### **a. Critères complémentaires pour les ODDF établies**

- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences dont quatre (4) années pertinentes en gestion de projets ;
- Avoir une couverture nationale des activités ;
- Avoir des expériences de projets innovants en matière d'égalité des genres au niveau national ;
- Être affiliée à la Maison de la Société Civile (MdSC) et être à jour de ses cotisations ;
- Disposer d'une équipe comprenant des compétences en genre, droits, en gestion financière, en suivi évaluation, en gestion de projet et en communication ;
- Pouvoir communiquer en toute transparence sur le montant des financements obtenus auparavant auprès des PTF et en donner la preuve ;
- Avoir déjà conclu au moins trois (03) contrats bien exécutés avec les organisations internationales et ou d'autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- Avoir un plan stratégique incluant une politique genre ;
- Être une organisation ayant un siège physique et des organes de gouvernance opérationnels ;
- Avoir un système de gestion administrative et financière fiable.

#### **b. Critères complémentaires pour les réseaux, alliances, plateformes établis**

En plus des critères complémentaires pour les ODDF établies, remplir les critères ci-dessous :

- Minimum de cinq (05) années d'existence ;
- Rayonnement des actions à l'échelle nationale ;
- Nombre significatif et représentatif d'organisations membres (au moins 20) ;
- Expérience en plaidoyer ;
- Expérience de gestion de fonds et de projets d'actions collectives.

#### **c. Critères complémentaires pour les ODDF émergentes**

- Avoir au moins deux (2) ans d'expériences dont au moins un (1) en matière de gestion de projets ;
- Être une organisation ayant un siège physique et des organes de gouvernance ;
- Être affiliée ou s'engager à s'affilier à la Maison de la Société Civile (MdSC) ;

#### **IV. Limite budgétaire**

- Pour les fonds pluriannuels 1 (ODDF établies/réseaux, alliances, plateformes établis) : l'enveloppe maximum pour les trois ans sera de l'ordre de 200.000 \$CAD.

La demande de financement pour la première année ne devra pas dépasser 62.888 \$CAD soit vingt-sept millions deux cent trente mille cinq cent quatre (27.230.504) francs CFA.

L'acquisition du financement pour l'année suivante sera conditionnée par la performance de l'organisation qui sera attestée par une évaluation annuelle de l'année précédente.

- Pour les fonds pluriannuels 2 (ODDF émergentes) : l'enveloppe maximum pour les trois ans sera de l'ordre de 30.000 \$CAD.

La demande de financement pour la première année ne devra pas dépasser 10 000 \$CAD soit quatre millions trois cent trente mille (4 330 000) CFA.

L'acquisition du financement pour l'année suivante sera conditionnée par la performance de l'organisation qui sera attestée par une évaluation annuelle de l'année précédente.

## **V. Durée de financement des projets**

Les projets à soumettre doivent couvrir une période de trois ans (36 mois) à compter de la date de signature du contrat. Des évaluations annuelles permettront d'apprécier la performance et la reconduite du financement pour l'année suivante.

## **VI. Types d'initiatives et de dépenses non admissibles aux fonds**

- Les projets de construction ;
- Les projets à vocation culturelle ;
- Les projets à caractère d'urgence, d'infrastructures médicales et sanitaires ;
- Tout projet de développement économique à caractère purement lucratif, y compris agricole ;
- Les projets à caractère religieux ;
- Achat de véhicule.

## **VII. Nature des dépenses admissibles**

Les initiatives admissibles par le fond doivent être en lien avec l'objet du projet Voix et Leadership des Femmes au Bénin (Cf. les objectifs du projet)

Les exemples de dépenses suivantes sont acceptables dans le cadre de cet appel :

- Activités de renforcement de capacités institutionnelles/ organisationnelles des ODDF ;
- Activités de mise en œuvre de programmes féministes ou destinés aux femmes/filles ;
- Petits équipements et mobilier de bureau ;
- Matériel pédagogique ;
- Frais pour la formation personnel/membres ;
- Frais de communication ;
- Appui aux partenaires (frais de fonctionnement, etc.)

## VIII. Critères d'analyse et d'évaluation des propositions

Les critères d'analyse et d'évaluation des propositions sont les suivants : le respect strict des canevas et formulaires de soumissions, la pertinence de la proposition, le réalisme technique et financier, la faisabilité technique, la soutenabilité financière, la durabilité et la présentation du document du projet. Chaque critère fera l'objet d'une note de pondération.

## IX. Procédures de sélection des propositions

La sélection des projets pour ce présent appel se fera en trois étapes

**Étape 1** Sélection préliminaire suite à l'examen des dossiers sur la base d'un formulaire d'éligibilité.

Les documents à soumettre dans la première étape de l'appel sont :

- Note conceptuelle (approx 5 à 10 pages) en version Word ;
- Formulaire de candidature ;
- Formulaire du budget en Excel ;
- Documents légaux (statuts de l'ODDF, les Procès-verbaux des Assemblées Générales, liste des membres du bureau exécutif) ;
- Dernier rapport narratif de l'organisation ;
- Deux derniers budgets annuels de l'organisation (fonctionnement et activités) et sources de financement.

La présélection se fera sur la base de l'analyse de la pertinence du contenu du dossier.

**Étape 2** : Information des organisations présélectionnées et invitation à soumettre une proposition complète (approx 10 à 15 pages, incluant un budget détaillé). Durant cette étape, Oxfam mettra à disposition des ODDF présélectionnées un canevas pour l'élaboration de la proposition complète.

**Étape 3** : Sélection finale des propositions complètes.

Les ODDF présélectionnées seront visitées par l'équipe d'Oxfam pour les diligences raisonnables à l'issue desquelles les meilleures initiatives seront définitivement sélectionnées. La sélection finale se fera sur la base de plusieurs critères se rapportant à l'expérience et au domaine d'intervention, au contenu technique des propositions complètes, à la pertinence et à l'innovation du projet soumis.

Les formulaires de note conceptuelle et formulaire de candidature peuvent être téléchargés directement sur le lien <https://bit.ly/2ZKraRv>

**Date limite et dépôt des dossiers : 10 Août 2020 à 17 heures 00.**

Pour la présélection, les dossiers de candidatures (note conceptuelle, formulaires et pièces demandées) doivent être envoyés exclusivement par courriel à l'adresse [benin.oxfamqc@oxfam.org](mailto:benin.oxfamqc@oxfam.org) .Seuls les dossiers reçus dans le délai requis seront examinés.

La mention « **Soumission pour les fonds pluriannuels (préciser le type de fonds 1 ou 2 de l'année 2020-2021 du projet VLF)** » devra figurer dans l'objet du courriel de transmission du dossier.

**Il convient de préciser que seules les ODDF présélectionnées seront invitées à déposer leur dossier complet.**

**NB : Les organisations qui seront retenues s'engagent à :**

- Signer un protocole d'entente établi avec Oxfam Bénin à travers le projet VLF ;
- Signer les différents documents de politique (anti-fraude, code d'éthique, safeguarding) d'Oxfam et respecter les conditionnalités en matière de gestion d'Oxfam ;
- Signer le protocole d'entente pour la mise en œuvre efficiente de l'initiative ;
- Respecter les procédures financières et de redevabilité d'Oxfam ;
- Soumettre à l'équipe du projet les rapports des audits antérieurs.

Toute demande de clarifications et d'informations doit être adressée par courrier électronique à l'adresse e-mail : [benin.oxfamqc@oxfam.org](mailto:benin.oxfamqc@oxfam.org)

**Aucune demande d'information par appel téléphonique ou WhatsApp ne sera acceptée.**

**Le fait de postuler au fonds pluriannuel 1 et au fonds pluriannuel 2 à la fois rend l'Organisation non admissible à la soumission.**

**X. RESERVE**

Oxfam au Bénin ainsi que Affaires Mondiales Canada se réservent le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel à manifestation d'intérêt.

**Le Directeur Pays d'Oxfam**

**Mathurin BONZI**